

# Nouvelles du conseil de ville

Publicité payée par la ville

## Réunion du lundi 12 novembre 2001



- Le conseil a entériné la recommandation du comité consultatif d'urbanisme autorisant ainsi dans le cadre d'un P.I.I.A. la construction d'une propriété d'environ 150 000 \$ sur la rue Principale
- La Ville de Prévost passera à l'action pour procéder à l'enlèvement d'un ensemble de dos d'ânes en ajoutant cependant de nouvelles signalisations routières incitatives visant le respect des limites de vitesse.
- Le conseil a donné son acceptation finale des travaux de fondation et de pavage de la rue Marchand. Des corrections mineures ont été apportées.
- Le conseil a adopté une résolution visant à autoriser, dans certaines zones mixtes, les commerces, l'entreposage intérieur, l'usage de maisons de chambres et certains usages commerciaux.
- Il a aussi adopté une résolution visant à créer de nouvelles zones pour y permettre la construction d'habitations familiales, multiplex et multifamiliales.
- Le conseil a adopté un règlement ayant pour but de décréter des travaux d'aménagements, de fondation de rue et pavage de l'intersection de la rue des Frangins, des Patriarches et du boulevard du Curé-Labelle et de décréter un emprunt de 181 600 \$ à cette fin.
- La ville a adopté un règlement amendant le règlement 227 afin d'augmenter le tarif de licence de colporteurs de 3\$ à 4\$ par jour.
- Le conseil a donné un avis de motion ayant pour but de décréter des travaux de réfection de la fondation et du pavage du chemin du Lac-René et de la Montée Rainville en prévoyant un emprunt de 485 000 \$ à cette fin.
- Résolution ayant pour but d'octroyer des contrats à divers fournisseurs pour aménager l'étage supérieur du 2949, boul. du Curé-Labelle pour y déménager quelques services de la ville dont l'urbanisme, les permis et celui des loisirs.
- Le conseil a entériné le budget 2002 de la Régie de police intermunicipale de la Rivières-du-Nord au montant de 706 144 \$
- Il a fait de même avec le budget présenté par l'Office municipal d'habitation de Prévost au montant de 126 816 \$
- Le conseil a par ailleurs appuyé une demande de subvention présentée à la SHQ par l'Office municipal d'habitation afin d'y améliorer les lieux et les 15 logements.
- La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a demandé à la ville l'installation de panneaux de signalisation routière à l'École Champ Fleuri.
- Après avoir pris connaissance des plans, le conseil a accepté de changer le zonage Clos-Prévostois en vue de permettre au promoteur Proment de construire une double voie d'entrée accueillante et permettre une zone de commerces utilitaires et de logements familiaux.
- Le conseil municipal a adopté une motion de félicitations à l'intention du Journal de Prévost à l'occasion de son premier anniversaire de fondation.
- Le conseil municipal a approuvé un programme d'échanges d'emplois d'été intermunicipaux 2002 dans le cadre d'une activité entre le Québec et la France.
- La ville publiera un avis public dans le cadre de la disposition d'actifs, dont un véhicule, des moteurs électriques et autres pièces d'équipement.
- Suite à la demande présentée par M. Gilles Cyr, tous les membres du conseil municipal ont déclaré leur intérêt dans cette affaire civile, soit à titre de requérants ou d'intimés, et tous les conseillers ainsi que le maire se sont retirés de la salle des délibérations. Le greffier de la ville a constaté l'absence de quorum, qui aurait permis de statuer sur ce point de l'ordre du jour.

## Notre bibliothèque, une réussite collective

Germain Richer, conseiller du district #3 au service de l'ensemble des citoyens

**J'aimerais remercier tous les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la concrétisation d'un rêve collectif qui est devenu une réalité.**

Que de discussions au sein du conseil de ville pour développer cette vision d'une communauté prévotoise qui s'enrichit. Nous avons analysé les problématiques des ressources financières, humaines et matérielles tant du point de vue politique qu'administratif.

Notre plus belle réussite, c'est l'amélioration inconditionnelle de notre service aux citoyens.

Enfin notre bibliothèque, c'est un pas dans la bonne direction. La communauté prévotoise se met en mouvement pour se rendre maître d'elle-même.

La localisation ainsi que l'augmentation du nombre de livres à la bibliothèque, les nouvelles heures d'ouverture ainsi qu'une vision renouvelée du développe-

ment culturel sont un cri du coeur d'une majorité de citoyens. Oui, nous vivons une culture dans des conditions de plus en plus satisfaisantes et nous aurons de plus en plus de plaisir à fréquenter notre bibliothèque. Une ouverture d'avenir pour notre jeunesse !

La bibliothèque est un instrument essentiel au développement de notre culture. Profitons-en. Prenons en soin. C'est comme une nouvelle fenêtre, un nouveau regard sur une nouvelle réalité.

Les commentaires et les propositions des citoyens(-es) sont les bienvenus, en tout temps.

Je me réjouis que la majorité des élus de la ville de Prévost ait créé ce nouveau lieu culturel.

**Avec la Carte Avantage location\***

11 films 35\$ taxes incl. 33 films 90\$ taxes incl.

3 18\$/film 2 73\$/film

\*Aucune limite de temps est requise pour la location des films. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

**NOUVEAUTÉS de novembre**

Disponible le 20 novembre

**LE GRINCHEUX**

LA PLANÈTE DES SINGES

Disponible maintenant

LARA CROFT

LE COUPLE CHÉRI

LE PLACARD

LA FEMME QUI BOIT

NUIT DE NOCES

**Déjà 2 ans!**

**Ouvert 7 jours sur 7**

**224-9928**

Réservation 24 h

**VIDEO-ZONE**

Faubourg de la Station  
3029, boul. Curé-Labelle à Prévost